

2019

SAB / ASBI Secrétariat
case postale 15
5303 Würenlingen
Suisse

www.sab-photo.ch

Prix indicatifs pour
l'utilisation d'images

Licence personnelle
pour membres de vfg -
association de
créateurs photographes

Toute distribution, tout
téléchargement
montant (upload) de ce
fichier vers un site
internet sont interdits.

Association Suisse des Banques d'Images et Archives Photographiques

SAB / ASBI Prix Indicatifs

Affiches (Commercial).....	19
Annonces (Commercial).....	14
Applis (Commercial).....	27
Calendriers (Commercial).....	25
Cartes postales (Commercial).....	26
Catalogues (Commercial).....	13
Documents de relations publiques (Commercial).....	12
Ecrans d'information (Rédactionnel).....	4
Ecrans publicitaires (Commercial).....	17
Emballages (Commercial).....	21
Films (Commercial).....	18
Films (Rédactionnel).....	7
Forfaits commerciaux (Commercial).....	28
Internet (Rédactionnel).....	3
Journaux (Rédactionnel).....	1
Livres (Rédactionnel).....	8
Magazines (Rédactionnel).....	2
Magazines d'entreprise (Commercial).....	11
Matériel de vente et produits commerciaux de grand format (Commercial).....	23
Matériel de vente et produits commerciaux de petit format (Commercial).....	24
Médias sociaux (Rédactionnel).....	6
Paquets rédactionnels (Rédactionnel).....	9
Photos grand format (Commercial).....	22
Prospectus (Commercial).....	10
Publicité cinéma (Commercial).....	20
Publicité sur Internet (Commercial).....	16
Spots TV (Commercial).....	15
TV (Rédactionnel).....	5

Quotidiens, Hebdomadaires

Tirage	Format de reproduction					
	A8	A7	A6	A5	A4	A3
5000	50	70	90	100	130	160
10000	60	80	100	110	140	180
25000	70	90	110	140	170	220
50000	80	110	130	160	200	250
100000	90	120	150	180	230	290
250000	100	140	170	210	260	320
500000	110	150	190	230	290	360
1 million	130	170	210	250	310	400
2 millions	140	190	240	290	360	450
3 millions	150	210	260	310	380	490

Suppléments:

Crédit photographique manquant: +50%

Couverture format tabloïd: +75%

Prises de vue aériennes: +100%

Impression répétée: 50% des frais de la plus petite impression

Version PDF ou eMagazine supplémentaire: 10%

Revue, magazines illustrés, eMagazines, publications internes pour collaborateurs et pour associations

Tirage	Format de reproduction						
	A8	A7	A6	A5	A4	A3	au-dessus
2500	50	70	90	110	130	170	200
5000	60	80	100	120	150	190	230
10000	70	90	110	130	170	210	250
25000	80	110	130	160	200	250	300
50000	90	120	150	180	230	290	350
100000	110	140	180	210	260	330	400
250000	120	160	200	240	300	380	460
500000	130	180	220	260	330	420	510
1 million	150	190	240	290	360	460	560
2 millions	170	220	280	330	410	520	630

Suppléments:

Couverture: +100%

Crédit photographique manquant: +50%

Prises de vue aériennes: +100%

Impression répétée: 50% des frais de la plus petite impression

Version PDF ou eMagazine supplémentaire: +10%

Services d'information en ligne, Intranet, magazines en ligne et blogs (sans impression), etc.

Portée UU	URL		
	1 URL	5 URL	10 URL
50000	80	100	130
500000	90	120	150
au-dessus	120	160	190

Suppléments:

Crédit photographique manquant: +50%

Prises de vue aériennes: +100%

URL = adresse Internet

UU = Unique User: nombre de visiteurs par mois

Archivage avec article jusqu'à 5 ans

Réutilisation payante: nouvelle licence nécessaire

Ecrans, projections, périphériques de sortie mobiles, etc.

Screens	Durée							
	1 jour	7 jours	1 mois	3 mois	6 mois	1 année	2 années	3 années
5	90	100	120	130	140	150	170	230
10	100	110	130	140	150	160	190	250
25	110	120	140	150	160	180	200	270
50	120	130	150	160	180	190	220	290
100	130	140	160	170	190	200	240	320
250	150	170	180	200	220	240	280	370
500	170	190	210	230	250	270	320	420
1000	190	210	240	260	280	310	350	470
2500	210	240	260	290	320	340	390	530
5000	230	260	290	320	350	380	430	580
10000	250	280	320	350	380	410	470	630

Suppléments:

Crédit photographique manquant: +50%

Prises de vue aériennes: +100%

Télévision, incrustations

Durée	Diffusion			
	Local	Reg.	Nat.	Intern.
1 jour	120	180	300	400
7 jours	180	270	450	600

Suppléments:

Prises de vue aériennes: +100%

Reg. = diffusion régionale

Nat. = diffusion nationale

Intern. = diffusion internationale

Facebook, Twitter, LinkedIn, XING, Pinterest, Tumblr, Instagram, Blogs, etc.

Durée	Channels			
	1	3	5	10
1 année	90	120	150	200

Suppléments:

Crédit photographique manquant: +100%

Prises de vue aériennes: +100%

Insertion de la source directement dans l'image

Seulement pour l'utilisation personnelle de l'acheteur

Framing exclus

Films pédagogiques, documentaires, films court et long métrage (y inclus droits TV)

Durée	Diffusion	
	Nat.	Intern.
5 années	200	500

Suppléments:

Prises de vue aériennes: +100%

Nat. = diffusion nationale

Intern. = diffusion internationale

Livres électroniques (ebooks), livres d'images, livres de poche, livres scolaires, catalogues d'exposition, guides, etc.

Tirage	Format de reproduction				
	A7	A6	A5	A4	A3
500	50	70	80	110	130
1000	70	90	110	140	170
2500	80	110	140	180	210
5000	100	130	170	210	250
10000	120	160	200	250	290
25000	140	180	230	290	350
50000	160	210	260	320	390
100000	180	240	290	370	440
250000	210	280	350	440	530

Suppléments:

Couverture: +100%

Crédit photographique manquant: +50%

Prises de vue aériennes: +100%

Impression répétée: 50% des frais de la plus petite impression

Pour chaque utilisation dans un autre support, les honoraires sont calculés en sus

Réimpressions requièrent une licence supplémentaire

Forfaits rédactionnels

Paquet	Utilisation par image	
	Web	Web & Print
50 images	70	210
100 Images	60	180
200 images	50	150
300 images	40	120
500 images	30	90

Prix forfaitaire par image incluant les droits de reproduction en format imprimé et en ligne pour l'achat du nombre annuel d'images convenu

Plaquettes d'entreprise, rapports annuels, mailings, flyer, newsletter, etc.

Tirage	Format de reproduction						
	A8	A7	A6	A5	A4	A3	au-dessus
500	150	160	180	210	250	300	340
1000	180	200	220	260	300	370	420
2500	210	220	250	300	340	420	480
5000	230	250	280	330	380	460	530
10000	250	270	310	360	420	510	580
25000	280	300	340	400	460	550	630
50000	310	340	380	450	520	630	720
100000	350	370	420	500	570	690	790
250000	390	420	470	550	640	780	890
500000	460	500	560	660	760	920	1'060
1 million	530	570	650	760	870	1'060	1'210
2 millions	600	640	730	860	990	1'200	1'370

Suppléments:

Couverture: +100%

Prise de vue aériennes: +100%

Impression répétée: 50% des frais de la plus petite impression

Version PDF ou eMagazine supplémentaire: +10%

Durée de reproduction par année supplémentaire: +25%

Magazines pour clients, Corporate Communication, programmes de manifestations, etc.

Tirage	Format de reproduction						
	A8	A7	A6	A5	A4	A3	au-dessus
1000	80	100	110	160	210	300	390
2500	90	120	130	180	240	350	450
5000	100	130	150	200	280	390	500
10000	110	140	160	230	310	430	560
25000	130	170	190	270	370	520	670
50000	150	200	230	320	430	600	780
100000	170	230	260	360	490	690	890
250000	190	260	290	410	550	780	1'000
500000	220	290	320	450	610	860	1'120
1 million	240	320	360	500	670	950	1'230
2 millions	260	350	390	540	730	1'040	1'340

Suppléments:

Couverture: +100%

Crédit photographique manquant: +50%

Prises de vue aériennes: +100%

Impression répétée: 50% des frais de la plus petite impression

Version PDF ou eMagazine supplémentaire: +10%

Dossiers de presse, photos RP, diffusion électronique de documents RP

Tirage	Format de reproduction
	Toute taille
10	420
50	700
100	910
500	1'400
1000	1'750
2500	2'450

Suppléments:

Prises de vue aériennes: +100%

Crédit photographique obligatoire

Impression libre de droit uniquement en rapport avec un article RP et pour 6 mois dès parution uniquement. Dès la date d'échéance des droits libres d'utilisation, les prix standard seront valables

Prospectus et catalogues de voyages, catalogues de produits, publications touristiques officielles, etc.

Tirage	Format de reproduction							
	A7	A6	A5	A4	A3	au-dessus	Couv. A5	Couv. A4
1000	120	140	150	180	220	320	630	740
2500	130	150	170	200	240	360	700	820
5000	140	170	190	220	260	400	770	900
10000	160	180	200	240	290	430	840	980
25000	170	200	220	260	310	470	910	1'070
50000	180	210	240	280	340	500	980	1'150
100000	200	230	260	300	360	540	1'050	1'230
250000	210	240	270	320	380	580	1'120	1'310
500000	260	300	340	400	480	720	1'400	1'640
1 million	300	350	390	460	550	830	1'610	1'890
2 millions	350	410	460	540	650	970	1'890	2'210

Suppléments:

Montage couverture jusqu'à A6: +100%

Prises de vue aériennes: +100%

Impression répétée: 50% des frais de la plus petite impression

Version PDF ou eMagazine supplémentaire: +10%

Durée de reproduction par année supplémentaire: +25%

Tirage	Format de reproduction					
	A7	A6	A5	A4	A3	au-dessus
2500	210	300	370	470	610	750
5000	230	340	420	520	680	830
10000	280	410	500	620	810	1'000
25000	330	470	580	730	950	1'160
50000	370	540	670	830	1'080	1'330
100000	420	610	750	940	1'220	1'500
250000	470	680	830	1'040	1'350	1'660
500000	540	780	960	1'200	1'550	1'910
1 million	630	910	1'120	1'400	1'830	2'250
2 millions	750	1'080	1'330	1'660	2'160	2'660

Suppléments:

Prises de vue aériennes: +100%

Durée du droit de reproduction par année supplémentaire: +25%

Les honoraires se rapportent au tirage total de l'ensemble des supports publicitaires

Plusieurs parutions seront additionnées

Jours d'émission	Diffusion		
	Reg.	Nat.	Intern.
5 jours	700	1'000	1'500
10 jours	1'050	1'500	2'250
20 jours	1'610	2'300	3'450
30 jours	2'100	3'000	4'500
3 mois	2'450	3'500	5'250
6 mois	2'800	4'000	6'000
1 année	3'360	4'800	7'200

Suppléments:

Prises de vue aériennes: +100%

Reg: = diffusion régionale

Nat. = diffusion nationale

Intern. = diffusion internationale

Services en ligne, design site Internet, publicité banner, médias sociaux, etc.

Durée	URL		
	1 URL	5 URL	10 URL
1 mois	180	270	360
3 mois	230	340	450
6 mois	310	460	610
1 année	330	500	670
2 années	400	590	790

Suppléments:

Crédit photographique manquant: +50%

Prises de vue aériennes: +100%

URL = adresse Internet

Ecrans d'informations, présentations, projections, réalité virtuelle, etc.

Screens	Durée							
	1 jour	7 jours	1 mois	3 mois	6 mois	1 année	2 années	3 années
1	180	200	220	240	260	290	330	440
2	190	220	240	270	290	310	360	480
5	210	240	260	290	320	340	400	530
10	230	260	290	310	340	370	430	570
25	250	280	310	340	370	400	460	620
50	260	300	330	360	400	430	500	660
100	310	350	390	420	460	500	580	770
250	350	400	440	480	530	570	660	880
500	400	450	500	540	590	640	740	990
1000	440	500	550	610	660	720	830	1'100

Suppléments:

Prises de vue aériennes: +100%

Films publicitaires, films RP

Durée	Diffusion	
	Nat.	Intern.
1 année	540	1'080
2 années	700	1'400
3 années	810	1'620

Suppléments:

Prises de vue aériennes: +100%

Nat. = diffusion nationale

Intern. = diffusion internationale

Displays, matériel PLV, rotaires, présentoirs, autocollants, etc.

Tirage	Format de reproduction									
	A5	A4	A3	A2	A1	F4	F200	F12	F400	au-dessus
5	110	120	140	180	210	320	360	450	500	900
10	180	200	240	300	350	540	600	750	840	1'500
50	300	330	400	500	580	900	1'000	1'250	1'400	2'500
100	420	460	560	700	810	1'260	1'400	1'750	1'960	3'500
500	540	590	720	900	1'040	1'620	1'800	2'250	2'520	4'500
1000	600	660	800	1'000	1'160	1'800	2'000	2'500	2'800	5'000
2500	660	730	880	1'100	1'280	1'980	2'200	2'750	3'080	5'500
5000	720	790	960	1'200	1'390	2'160	2'400	3'000	3'360	6'000
10000	840	920	1'120	1'400	1'620	2'520	2'800	3'500	3'920	7'000

Suppléments:

Prises de vue aériennes: +100%

Durée d'utilisation par année supplémentaire: +25%

Durée	Diffusion		
	Reg.	Nat.	Intern.
7 jours	400	480	600
1 mois	500	600	750
3 mois	850	1'020	1'280
6 mois	1'000	1'200	1'500
1 année	1'500	1'800	2'250

Suppléments:

Prises de vue aériennes: +100%

Reg: = diffusion régionale

Nat. = diffusion nationale

Intern. = diffusion internationale

Etiquettes, jaquettes de DVD, pochettes de CD, cartes de crédit, enveloppes, etc.

Tirage	Format de reproduction							
	A8	A7	A6	A5	A4	A3	A2	au-dessus
1000	270	330	420	480	600	720	840	1'200
2500	340	410	530	600	750	900	1'050	1'500
5000	370	450	580	660	830	990	1'160	1'650
10000	410	500	630	720	900	1'080	1'260	1'800
25000	470	580	740	840	1'050	1'260	1'470	2'100
50000	540	660	840	960	1'200	1'440	1'680	2'400
100000	610	740	950	1'080	1'350	1'620	1'890	2'700
250000	660	800	1'020	1'170	1'460	1'760	2'050	2'930
500000	740	910	1'160	1'320	1'650	1'980	2'310	3'300
1 million	840	1'030	1'310	1'500	1'880	2'250	2'630	3'750
2 millions	930	1'130	1'440	1'650	2'060	2'480	2'890	4'130
3 millions	980	1'200	1'520	1'740	2'180	2'610	3'050	4'350

Suppléments:

Prises de vue aériennes: +100%

Les droits de reproduction sont limités à 3 ans dès parution, durée prolongée: +20% par année supplémentaire

Impressions grand format pour foires, vitrines, décoration d'intérieur, décoration de bâtiments, décoration de véhicules, etc.

Tirage	Mètres carrés						
	0.5 m2	1 m2	2 m2	3 m2	5 m2	10 m2	50 m2
1	290	370	440	550	730	1'460	2'920
5	350	440	530	670	880	1'750	3'500
10	440	550	660	830	1'100	2'190	4'380
50	540	680	810	1'030	1'350	2'700	5'400
100	580	730	880	1'110	1'460	2'920	5'840

Suppléments:

Prises de vue aériennes: +100%

Durée d'utilisation par année supplémentaire: +25%

Posters, tapisseries, impression sur textile, cabas, etc.

Tirage	Format de reproduction					
	A4	A3	A2	A1	A0	au-dessus
100	230	290	380	460	550	670
250	290	360	470	580	690	830
500	320	410	530	650	770	930
1000	370	460	600	740	880	1'070
2500	440	550	720	880	1'050	1'270
5000	500	620	810	1'000	1'180	1'430
10000	560	700	900	1'110	1'320	1'600

Suppléments:

Crédit photographique manquant: +50%

Prises de vue aériennes: +100%

Jeux, puzzles, cartes à jouer, cartes à collectionner, t-shirts, tasses | verres, etc.

Tirage	Format de reproduction							
	A7	A6	A5	A4	A3	A2	A1	A0
100	160	180	200	230	250	270	300	370
500	220	250	280	320	350	380	430	520
1000	280	320	360	410	450	490	550	670
2500	320	360	410	450	500	540	610	740
5000	350	400	450	500	540	590	670	820
10000	390	450	510	560	620	680	760	930
25000	460	520	590	650	720	780	880	1'080
50000	540	610	690	770	840	920	1'030	1'260

Suppléments:

Utilisation publicitaire: +100%

Prises de vue aériennes: +100%

Tirage	Format de reproduction					
	A7	A6	A5	A4	A3	A2
100	150	180	200	230	250	280
500	200	250	280	320	350	390
1000	230	290	320	360	400	450
2500	260	320	360	410	450	510
5000	290	360	410	450	500	560
10000	320	400	450	500	540	620
25000	370	450	510	560	620	700
50000	410	500	570	630	690	790
100000	450	560	630	700	770	870

Suppléments:

Crédit photographique manquant: +50%

Prises de vue aériennes: +100%

Impression répétée: 50% des frais de la plus petite impression

Cartes de voeux, cartes de Noël, etc

Tirage	Format de reproduction			
	A6	A6/5	A5	A4
1000	110	120	130	170
2500	160	180	200	250
5000	260	300	330	410
10000	290	330	360	450
25000	330	370	410	520
50000	400	450	500	620
100000	480	530	590	740
250000	570	640	710	890
500000	690	770	860	1'070

Suppléments:

Crédit photographique manquant: +50%

Prises de vue aériennes: +100%

Durée des droits 3 ans

Cartes postales publicitaires (mailings): voir sous prospectus couverture (page 10)

Software, applis mobiles, applis Internet, games, etc.

Durée	Taille d'écran
	Plein écran
1 année	160
2 années	200
3 années	270

Suppléments:

Prises de vue aériennes: +100%

Durée prolongée: +20% par année supplémentaire

Forfaits à usage commercial Cross-Média

Durée	Diffusion	
	Nat.	Intern.
1 année	5'000	8'500
2 années	7'500	12'750
3 années	9'500	16'150

Nat. = utilisation nationale

Intern. = utilisation internationale

Prix forfaitaire par image incluant les droits non exclusifs de reproduction en format imprimé et en ligne

I. Champ d'application

1. Les conditions générales et conditions de livraison suivantes sont applicables à défaut d'un contrat existant établi par le fournisseur, ou d'un accord particulier entre le fournisseur et le client. La preuve d'une dérogation est à la charge de celui qui la fait valoir. Sont considérées comme matériel photographique les photographies numériques, les illustrations, les caricatures, les infographies et toute autre forme d'image.

II. Généralités

2. La livraison de matériel photographique pour consultation et sélection ne confère aucuns droits de reproduction, de manipulation ou de toute autre utilisation. Une image ne peut être utilisée qu'avec l'autorisation explicite et préalable du fournisseur.

3. Le matériel photographique est mis à disposition à titre de prêt et ne peut être utilisé que dans le cadre d'un accord avec le fournisseur.

4. Le matériel photographique livré (ou téléchargé) est considéré comme accepté par le client conformément à la description qui en est donnée par le fournisseur, sauf en cas de contestation par le client auprès du fournisseur dans les trois jours suivant sa réception.

5. Tout matériel photographique numérique à droits protégés sera effacé de tous les supports de données après usage. Les images libre de droits (Royalty Free) peuvent être archivées sur un support de données. L'archivage sur réseaux électroniques peut néanmoins être soumis à certaines conditions. Consulter le fournisseur du matériel photographique à cet effet. .

III. Utilisation | Droits de reproduction | Frais

6. Chaque utilisation du matériel photographique nécessite l'accord du fournisseur. De même, le traitement, l'archivage, l'enregistrement électronique et toute autre méthode de conservation doivent faire l'objet d'un accord. A l'exception de l'utilisation du matériel photographique accordée au client, tous les droits (droits d'utilisation, autres droits immatériels, propriété) sont conservés par le fournisseur du matériel photographique.

7. Toute utilisation totale ou partielle du matériel photographique donne lieu au paiement de droits de reproduction. Des droits de reproduction sont dus également lorsqu'une image est copiée; ou utilisée comme modèle pour tout dessin, toute caricature ou photographie; ou utilisée pour un layout ou une présentation; ou adaptée et participant à la création d'une œuvre nouvelle. Il en va de même pour la reproduction du matériel photographique dont l'enregistrement dans des banques de données ou d'autres supports de données numériques a été autorisé.

8. Sauf convention contraire, les droits de reproduction pour le matériel photographique à droits gérés valent pour une parution unique et pour une utilisation donnée. Toute utilisation plus étendue (réédition, édition sous licence, utilisation sur Internet ou Intranet, publicité, etc.) doit faire l'objet d'un consentement renouvelé du fournisseur. A défaut de tarification convenue, les prix indicatifs ci-joints sont applicables.

9. Les droits de reproduction se calculent selon le genre d'utilisation, le format de reproduction, le tirage, la diffusion et la durée. Des suppléments seront calculés pour les prises de vue aériennes, pour une diffusion dans plusieurs pays ainsi que pour les images soumises à de telles surtaxes. La durée d'utilisation est d'une année, sauf accord contraire.

10. Frais supplémentaires

10.1 Les recherches d'images à la demande du client sont facturées selon un tarif horaire.

10.2 Les frais de téléchargement sont facturés. Ils ne contiennent aucun droit de reproduction.

10.3 Les frais de layout sont facturés pour images commandées en haute résolution et utilisées dans une maquette.

10.4 Toute modification de facturation demandée ultérieurement par le client sera facturée.

11. Les factures sont payables trente jours après réception.

12. La reproduction du matériel photographique, ainsi que la remise de celui-ci à un tiers par le client – y compris dans le cas des éditions sous licence – ne sont pas autorisées sans accord préalable du fournisseur. La publication d'une image, ainsi que la remise de celle-ci à un tiers par le client sans autorisation préalable du fournisseur entraîne le montant de CHF 1000.– facturé en sus des droits de reproduction correspondant à l'utilisation de cette image.

IV. Droit à l'image des personnes | Responsabilités du client

13. Avant toute utilisation d'une image représentant des personnes, le client doit obtenir l'autorisation de publier ladite image auprès des personnes représentées. En cas de non-respect de cette clause par le client, le fournisseur dénie toute responsabilité concernant le droit des personnes représentées. Cependant, la mention «model released» portée sur l'image signifie que les autorisations requises ont été obtenues par l'auteur, et dispense le client de cette démarche.

14. Le fournisseur du matériel photographique n'est en aucun cas responsable s'il y a violation de droits matériels ou immatériels d'un tiers du fait de la publication dudit matériel.

15. Le client doit respecter les restrictions d'utilisation du matériel photographique communiquées par le fournisseur. Si tel n'est pas le cas, la responsabilité du client est engagée.

16. Une utilisation du matériel photographique qui en changerait le sens ou qui serait discriminatoire est interdite.

17. En cas de commande et de facturation à un tiers, le client répond solidairement de la créance du fournisseur.

V. Indication des sources

18. Sauf convention contraire, chaque publication du matériel photographique doit mentionner les noms de l'auteur et de l'agence.

VI. For | Droit applicable

19. Le for judiciaire et le lieu d'exécution sont au siège du fournisseur.

20. Seul le droit suisse prévaut en cas de litige, y compris lorsqu'il y a prêt et utilisation du matériel photographique à l'étranger.

Abonnement	Pour une durée d'un mois, d'un trimestre ou d'un an, il permet de télécharger un certain nombre d'images Royalty Free
Annonce occasionnelle	Annonce de remplissage ou de complaisance, sans plan de parution
Appli	Application, logiciel applicatif pour ordinateur, web, smartphones, tablets, etc.
Bannière	Partie d'image électronique à caractère publicitaire, annonce sur Internet
Blog	(Mot-valise formé sur Web et logbook), sorte de journal intime, site Internet qui reçoit périodiquement de nouveaux billets
Button	Très petite reproduction d'une image sous forme d'insigne derrière lequel se cache un lien
Collage	Montage, combinaison de différentes images
Display	Accroche pour un produit sur le lieu de vente, affiche en magasin, présentoir, boîte de présentation, corbeille de présentation en vrac, porte-affiche, rotair
Dossier de presse Photos RP	Texte de relations publiques assorti d'images, mis à disposition pour une publication
Encart broché	Prospectus ou feuille publicitaire, fixé dans une revue ou un journal
Encart collé	Carte postale ou bulletin-réponse, collé sur une annonce et détachable
Encart libre	Prospectus ou feuille publicitaire, joint librement à un journal
ePaper	Magazine ou journal présenté dans un format numérique (par ex. PDF). Peut être téléchargé à partir d'internet ou de supports de données
eReader	Liseuse électronique portable telles que Smartphones, Kindle, iPad ou papier électronique pour la lecture de livres, magazines et journaux électroniques
EULA	(End User Licence Agreement) Contrat de licence pour l'utilisateur final d'images Royalty Free
Flyer	Feuille de prospectus, papillon
Folder	Feuille de prospectus pliée
Footage	Courtes séquences vidéo qui peuvent être intégrées dans une production cinématographique ou vidéo
High resolution (high res)	Données en moyenne à haute résolution convenant à la production
Icon	Très petite reproduction d'une image sous forme d'insigne derrière lequel se cache un lien
Info-Screen Ecran d'information	Représentation de contenu d'information permanent ou variable sur écran
Intranet	Réseau digital interne d'une entreprise ou d'une organisation, non accessible au public
Leporello	Prospectus plié en accordéon
Licence	Droits d'utilisation, voir sous «Rights Managed» ou «Royalty Free» ainsi que page 33 sous «Droits de l'image et reproduction sous licence»

Livre électronique ebook	Livre présenté dans un format numérique (par ex. PDF). Peut être téléchargé à partir d'internet ou est disponible sur de supports de données
Magazine d'entreprise	Publication d'entreprise destinée à la clientèle paraissant régulièrement, fournissant des informations rédactionnelles
Mailing	Publicité directe adressée ou non
Matériel PLV	Présentoir comportant des messages publicitaires, placé directement sur le lieu de vente
Médias sociaux Social Media	Médias et plateformes numériques, qui permettent aux utilisateurs de communiquer par canaux, par ex. Facebook, Twitter
Model released (mr)	Images avec des personnes (mannequins) qui peuvent être utilisées à des fins publicitaires
Newsletter	Publication d'une entreprise fournissant des informations sur les produits, paraissant régulièrement, en forme numérique ou imprimée
Not model released (nrm)	Images avec des personnes qui ne peuvent pas être utilisées à des fins publicitaires
PDF téléchargeable	(Portable Document Format) Forme électronique d'une publication (prospectus, périodique), pouvant être envoyée par Internet, téléchargée du site Web
Preview (low res)	Données en basse résolution, convenant à préexamen et layout
Property released	Images de maisons, appartements, jardins, logos, objets etc, qui sont mises à disposition par leur propriétaire à des fins publicitaires
Rights Managed (RM)	Modèle de licence qui met du matériel iconographique à disposition pour une utilisation limitée dans le temps, l'espace et le contenu. Une exclusivité peut être entendue. Ou modèle de licence qui met du matériel iconographique à disposition contre une indemnisation forfaitaire, pour différentes utilisations, sur une certaine durée, exclusivité possible
Rotair	Affichette mobile sur le lieu de vente
Royalty Free (RF)	Modèle de licence qui met du matériel iconographique à disposition contre des honoraires uniques, pour une utilisation illimitée dans le temps, l'espace et le contenu, pas d'exclusivité possible
Service Online	Services sur Internet tels que journaux, nouvelles, informations météorologiques ou financières, également portails tels que bluewin.ch et autres
Special Fee	Images aux droits d'utilisation plus élevés
Subscriptions	Voir abonnement
Supplément	Annexe reliée, jointe en complément d'un journal ou d'une revue (éventuellement fixée), p. ex. magazine, suppléments télé
Thumbnail (onglet)	Reproduction au plus petit format d'une image numérique en basse résolution

Les licences règlent les droits de l'image et les droits d'utilisation.

Quelle que soit leur origine, toutes les images sont soumises au droit d'auteur, droit de diffusion et d'utilisation (en résumé: «droits de l'image»). Quiconque achète une image auprès d'une agence ou d'un photographe, acquiert en règle générale une licence. La licence est un contrat définissant exactement quel droit d'utilisation est accordé. Par conséquent, il ne s'agit pas de l'achat d'une image mais du droit d'utiliser une image. L'acquéreur ne possède donc pas l'image, mais il est le bénéficiaire d'un droit d'utilisation de l'image défini dans un contrat.

Model Release et Property Release

Pour un usage commercial, deux notions importent: le «Model Release» signifie que les personnes photographiées ont marqué leur accord pour un usage commercial. Le «Property Release» témoigne que les marques représentées ou autres objets protégés ont été clarifiés et que l'image peut servir à des fins publicitaires. Si ces mentions manquent, une image ne peut apparaître dans des projets commerciaux, mais seulement dans un contexte rédactionnel.

Différents types de licence

Pour le type de licence, on distingue deux catégories: celle des images «à droits protégés» («Rights Protected», «Rights Managed» ou «RM») et celle des images «libres de droits» («Royalty Free» ou «RF»). Le tableau ci-dessous compare les caractéristiques des deux licences:

	«droits protégés» RM Rights Managed	«libre de droits» RF Royalty Free
Droits d'utilisation	pour un usage clairement défini	illimités, avec certaines exceptions
Restriction	pour un seul projet ou pour une utilisation définie	pour un nombre précis d'utilisateurs
Prix	selon des facteurs comme média, format de reproduction, tirage, etc	forfaitaire, fixe, selon la taille du fichier et de la collection
Durée d'utilisation	fixée dans le contrat de licence, prolongation possible	illimitée
Exclusivité	possible	pas possible
Historique de l'image	documentation sans faille d'utilisations antérieures	pas possible

Les images sont facturées selon le principe de la licence avec ou sans droits. Malheureusement, la notion usuelle de «libre de droits» prête à confusion. Les deux licences entraînent un coût, pour un droit d'utilisation clairement défini.

Les droits d'utilisation des images **Rights Managed** dépendent du mode d'utilisation, du format de reproduction, du tirage, de la durée et de la diffusion et sont accordés pour un projet limité dans le temps, l'espace et le contenu. Si les images devaient servir ultérieurement ou dans un autre but, elles donneraient de nouveau droit à honoraires.

Les images **Royalty Free** sont offertes individuellement ou en abonnement. Leurs honoraires dépendent de la dimension des données et sont différents d'un fournisseur à l'autre. La possibilité d'utilisation est illimitée dans le temps, l'espace et le contenu. Toutefois, il faut tenir compte du contrat de licence pour l'utilisateur final (EULA, soit «End User License Agreement»). Les abonnements d'images permettent, pendant leur durée, l'accès libre à un certain maximum d'images Royalty Free. Les images Microstock sont une variante des images RF.

Autres formes de licences

Les images **Rights Ready** ou **Packages** adoptent une forme intermédiaire entre RF et RM. Elles peuvent s'utiliser forfaitairement pour certaines catégories d'utilisations et pour une longue durée, par exemple pour les médias imprimés et l'Internet.

Une licence ne comprend pas automatiquement toutes les autorisations nécessaires à l'utilisation d'une image, telles que celles décrites brièvement ci-après.

Droit d'auteur

Le but du droit d'auteur est de protéger la propriété intellectuelle, par exemple dans les domaines des arts, de la littérature, de la photographie. Ce droit protège l'oeuvre dès sa création. Aucune formalité d'enregistrement n'est nécessaire. L'oeuvre ne doit pas être marquée du symbole «©» ou de la mention entière «copyright». L'auteur a le droit de décider par qui et comment ses images pourront être utilisées. De plus, il a le droit à être mentionné (crédit photographique). Pour l'utilisation commerciale d'une image, s'adresser au photographe ou à l'agence qui représente l'auteur afin d'obtenir un droit de reproduction sous la forme d'un contrat de licence. Le droit d'auteur reste auprès du photographe. Ce droit expire 70 ans après la mort de l'auteur.

Bon à savoir

Une image disponible sur internet ne peut pas être utilisée, si son auteur n'a pas été identifié. Une autorisation pour chaque utilisation doit être demandée au photographe ou à l'agence le représentant. Celui qui photographie une oeuvre de Picasso dans un musée est certes l'auteur de sa photographie. Cependant, les droits d'auteur de l'oeuvre photographiée doivent être pris en considération. Ils sont gérés en général par des sociétés telles que ProLitteris. Le propriétaire d'une oeuvre d'Andy Warhol peut s'enorgueillir de son acquisition ou faire un gros bénéfice en la revendant plus tard. Toutefois, à titre d'exemple, il n'est pas autorisé à louer ce tableau à un tiers à des fins publicitaires. Les droits d'auteur d'une photographie de Marilyn Monroe datée de 1960 et prise par un photographe mort en 2010 sont détenus par ses héritiers qui en sont les bénéficiaires jusqu'en 2080. Ensuite la photographie entre dans le domaine public.

Le droit à l'image des personnes

La protection de la personnalité contre toute atteinte est régie par l'article 28 du Code civil suisse:

¹ *Celui qui subit une atteinte illicite à sa personnalité peut agir en justice pour sa protection contre toute personne qui y participe.*

² *Une atteinte est illicite, à moins qu'elle ne soit justifiée par le consentement de la victime, par un intérêt prépondérant privé ou public, ou par la loi.*

Toute personne physique a le droit à disposer de son image. Toute diffusion publique d'une photographie est soumise au consentement de la personne concernée sous réserve du droit à l'information. Pour une utilisation commerciale, l'autorisation de la personne doit être obtenue. La mention «model released» portée à l'image signifie qu'un contrat autorisant la diffusion et la reproduction de l'image est disponible et que le client est dispensé d'entreprendre cette démarche.

La décharge de modèle («**Model Release**») est toujours disponible pour les prises de vue avec mannequins. Toutefois, aucune atteinte à l'honneur, aucune discrimination qui résulteraient d'une utilisation abusive d'une telle image n'est autorisée. De même, la prudence est de rigueur lorsqu'une telle image est utilisée dans des contextes sensibles tels que la politique, la publicité pour médicaments, la sphère privée, etc. Des autorisations supplémentaires doivent alors être obtenus.

Droits de tiers

La décharge de propriété («**Property Release**») est l'autorisation accordée par le propriétaire au photographe de publier et diffuser une prise de vue de sa propriété ou effectuée sur son domaine.

Se référer à l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle (<https://www.ige.ch/fr.html>) pour tout renseignement sur les restrictions d'utilisation concernant le droit de la propriété intellectuelle:

Loi fédérale sur la protection des marques.

Loi fédérale sur les designs (emballages, étiquettes, cadrans, ordinateurs, brosses à dent, lampes, meubles)

Loi fédérale sur les brevets.

La protection de ces biens immatériels est payante. Elle doit être demandée expressément. Le détenteur dispose seul de sa propriété et peut, entre autre, en interdire l'utilisation commerciale par des tiers. Le contrat de licence règle les points mentionnés ci-dessus et détermine les conditions d'utilisation d'une image. L'absence de clarification de l'un ou l'autre des droits peut restreindre la disponibilité d'une image à une utilisation rédactionnelle uniquement.

Votre agence photographique à votre service

Les agences et archives photographiques connaissent toutes les modalités de reproduction d'images sous licence. Profitez de leur expérience et de leurs compétences. Leur gamme de prestations est adaptée à vos besoins pour l'achat de visuels: conseil, assistance dans vos projets les plus complexes, calcul du prix le plus avantageux.

Formats DIN A

A0	84.1 x 118.9 cm	1.0 m2
A1	59.4 x 84.1 cm	0.5 m2
A2	42.0 x 59.4 cm	0,25 m2
A3	29.7 x 42.0 cm	0.125 m2
A4	21.0 x 29.7 cm	623 cm2
A5	14.8 x 21.0 cm	311 cm2
A6	10.5 x 14.8 cm	155 cm2
A7	7.4 x 10.5 cm	78 cm2
A8	5.2 x 7.4 cm	38 cm2
A6/5	10.5 x 21.0 cm	220 cm2

Formats d'affiches

F4	89.5 x 128 cm	1.15 m2	Format mondial
F12	268.5 x 128 cm	3.44 m2	Format large
F200	116.5 x 170 cm	2 m2	Format City
F400	116.5 x 340 cm	4 m2	Format City colonne
F24	268.5 x 256 cm	6.87 m2	Grand format

Format et résolution de données numériques

Les indications se basent sur un ensemble de données décompressé

	Taille d'édition	Quantité de données	Format d'édition (dpi)
low resolution	A5	1 - 3 MB	72 dpi
medium resolution	A5	10 - 16 MB	300 dpi
high resolution	A4	25 - 35 MB	300 dpi
high resolution	A3	50 MB	300 dpi

SAB / ASBI est l'association suisse des fournisseurs professionnels d'images et couvre avec ses membres l'éventail complet de la branche: archives universelles, archives spécialisés, banques d'images, banques et archives d'images de presse, archives de personnalités, archives historiques, archives scientifiques ainsi que photothèques de prises de vue aériennes, agences pour images de calendriers et agences d'images libres de droits.

Les buts de SAB / ASBI sont les suivants:

- promotion des banques suisses d'images
- échange d'expérience professionnelle entre les membres
- organisation de séminaires pour les membres et les milieux intéressés
- conseils pour les questions relatives à la profession et au droit
- édition des prix indicatifs entre fournisseurs et utilisateurs d'images
- contacts avec les associations parents

Ainsi que d'autres associations suisses du secteur de l'image, SAB / ASBI est représenté dans le groupe de travail «Lichtbildschutz» qui vise à faire passer leur demande de protection de la photographie simple dans la révision de la loi sur le droit d'auteur.

SAB / ASBI est membre de l'Association européenne des Banques d'Images CEPIC qui s'engage auprès de la Commission Européenne pour une meilleure protection des images à l'âge numérique. Les membres SAB/ASBI profitent d'une réduction sur le prix d'entrée au congrès annuel du CEPIC.

Les prix indicatifs et conditions de SAB / ASBI ont un but informatif et sont depuis longtemps un outil important pour tous participants au marché de l'image. Ils assurent la transparence et sont reconnus et appréciés par les secteurs de la publicité et des médias, La brochure des prix indicatifs peut être achetée et téléchargée en format PDF du site www.sab-photo.ch.

Peut devenir membre de SAB / ASBI toute personne physique ou morale qui exploite en Suisse ou au Liechtenstein comme activité principale une agence ou des archives photographiques. Peut également devenir membre actif qui fournit, en activité principale, des services liés à l'image ou aux banques d'images, en exploitant par exemple une plateforme d'hébergement ou un service RSI (moteur de recherche inversée) pour les images ou qui produit des photographies stock en activité principale. La condition requise pour l'admission est d'avoir exercé une activité commerciale pendant deux ans. Les informations concernant l'adhésion sont disponibles chez le secrétariat.

SAB Schweizerische Arbeitsgemeinschaft der Bild-Agenturen und -Archive
ASBI Association Suisse des Banques d'Images et Archives Photographiques

Case postale 15
5303 Würenlingen
Suisse
Tél. +41 56 281 20 88
E-mail info@sab-photo.ch
www.sab-photo.ch

Adresse	Téléphone Fax	E-mail Site Web
alpineSTOCK.com Professionelle Bilder alpiner Landschaften Toblerstrasse 76a, 8044 Zürich	+41 44 500 50 59	info@alpinestock.com www.alpinestock.com
AURA Foto Film Verlag GmbH Gerliswilerstrasse 23 6020 Emmenbrücke	+41 41 420 65 65	info@aura.ch www.aura.ch
Bildagentur Valeria Streun Kastellstrasse 45 8107 Buchs ZH	+41 44 850 25 42 +41 79 421 66 54	info@valeria-streun.ch www.valeria-streun.ch
Bildarchiv Nutzpflanzen Beat Ernst Rosentalstrasse 28 4058 Basel	+41 61 691 40 00	mail@beat-ernst-basel.ch www.beat-ernst-basel.ch
Bilderwerkstatt Martin Glauser Stationsstrasse 35 3628 Uttigen	+41 33 345 65 01	bwmg@bluewin.ch www.martinglauser.ch
Comet Photoshopping GmbH Dorfstrasse 8 Postfach 217, 8484 Weisslingen	+41 44 350 27 90 +41 44 350 27 91	office@photoshopping.ch www.photoshopping.ch
dietz+dietz Fotografen / Bildarchiv Obstgartenweg 4 6402 Merlischachen	+41 41 850 40 36 +41 41 850 13 36	dietz@dietz.ch www.dietz.ch www.scenic-switzerland.com www.fineartprints.photo
Dukas Presseagentur GmbH Prisma by Dukas Seefeldstrasse 331, 8008 Zürich	+41 44 298 50 00	request@dukas.ch www.dukas.ch, www.prismaonline.ch prisma@dukas.ch
Flying Camera Luftbildfotografie Lättichstrasse 15, 6340 Baar	+41 41 761 52 20 +41 41 761 08 13	info@flyingcamera.ch www.flyingcamera.ch
freshfocus gmbh Fotoagentur Postfach 149, 5612 Villmergen	+41 56 611 99 76	info@freshfocus.swiss www.freshfocus.swiss
Fondation Olympique pour la Culture et le Patrimoine Collection Images Château de Vidy, 1007 Lausanne	+41 21 621 60 76	sabine.haller-neumann@olympic.org www.olympic.org/photos
ImagePoint AG Bildagentur + Fotografie Lerzenstrasse 27, 8953 Dietikon	+41 44 341 80 15	team@imagepoint.ch www.imagepoint.ch

Adresse	Téléphone Fax	E-mail Site Web
KEYSTONE-SDA-ATS AG Grubenstrasse 45 8045 Zürich	+41 58 909 52 00	sales@keystone-sda.ch www.keystone-sda.ch
Niklaus Stauss PPK+K Photo Presseagentur + Archiv für Kunst und Kultur Predigerplatz 30/32, 8001 Zürich	+41 44 251 08 08	foto@stauss.ch www.stauss.ch
Robert Bösch Fotografie+Fotoarchiv Morgartenstrasse 20, 6315 Oberägeri	+41 41 750 57 55 +41 41 750 01 55	info@robertboesch.ch www.robertboesch.ch
Sodapix AG Bildagentur Schwerzistrasse 16, 8807 Freienbach	+41 44 466 70 80	info@sodapix.com www.sodapix.com
switzerland-photos.com photo concept up & down sàrl Maurice Schobinger, Pierre Abramowski case postale 101, 1806 St. Lègier	+41 21 921 36 66 +41 21 825 58 68	info@switzerland-photos.com www.switzerland-photos.com
weinweltfoto.ch Hans-Peter Siffert Hochwachtweg 11, 8400 Winterthur	+41 52 212 55 77	mail@weinweltfoto.ch www.weinweltfoto.ch

Demande d'images auprès des agences SAB/ASBI

Pratique pour l'achat d'images: une requête pour recherche d'images peut être adressée directement à tous les membres SAB/ASBI par l'intermédiaire du site www.sab-photo.ch. Pourquoi hésiter?

Indications concernant l'utilisation de cette brochure en format PDF

Ce document ne peut être reproduit ni entièrement ni par extraits. La brochure des prix indicatifs pour droits de reproduction photographique de SAB/ASBI peut être acquise soit par une «licence personnelle» soit par une «licence multiple pour associations».

La «licence personnelle» est une licence individuelle qui ne peut pas être transmise à un tiers ou être diffusée sur Internet. Elle est proposée en allemand, français et anglais et peut être achetée sur le site www.sab-photo.ch.

La «licence multiple pour associations» ne peut être transmise qu'aux membres d'une association pour un usage personnel ou être mise à disposition des membres dans un secteur protégé (nom de l'utilisateur et mot de passe) du site Web de l'association. Les mêmes conditions que pour la «licence personnelle» s'appliquent alors à chaque membre de l'association.

Les deux licences n'autorisent aucun téléchargement montant (upload) vers des sites Internet, bases de données ou autres réseaux publics.

La liste des prix indicatifs de SAB/ASBI est disponible sur Internet. Elle est pourvue d'un filigrane. Tout exploitant d'un site Internet utilisant ou diffusant cette liste d'une manière abusive sera puni d'une amende de CHF 3000.-.